

Les limites résultent de l'état des lieux et de l'application du plan cadastral. Elles ne seront définitives qu'après bornage.

NOTA : Système de coordonnées rattaché au Lambert III  
Nivellement rattaché au N.G.F.



NOTA : Les surfaces et les limites sont approximatives  
Elles ne seront définitives qu'après bornage des lots